

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.178

L'An deux Mille Douze, le 17 décembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 décembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 décembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. QUENTIN  
Mme WILLMANN représentée par Mme DAUZIDOU  
Mme DESCHANP représentée par Mme ROY  
M. REVOLAT représenté par Mme SERRE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ADMISSIONS EN NON VALEUR - BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le comptable du Trésor Public a établi des demandes d'admissions en non valeur pour le Budget Principal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces admissions en non valeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables figurant sur la demande établie par le Comptable du Trésor Public pour le Budget Principal.

|            |                    |            |
|------------|--------------------|------------|
| Etat N°1   | Années 2007 à 2011 | 2 584,69 € |
| TOTAL..... |                    | 2 584,69 € |

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6541 – Fonction 01 du Budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Député-Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint,

Bernard GIRAUD

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.178

L'An deux Mille Douze, le 17 décembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 11 décembre 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 11 décembre 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. QUENTIN  
Mme WILLMANN représentée par Mme DAUZIDOU  
Mme DESCHANP représentée par Mme ROY  
M. REVOLAT représenté par Mme SERRE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ADMISSIONS EN NON VALEUR - BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le comptable du Trésor Public a établi des demandes d'admissions en non valeur pour le Budget Principal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces admissions en non valeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables figurant sur la demande établie par le Comptable du Trésor Public pour le Budget Principal.

|            |                    |            |
|------------|--------------------|------------|
| Etat N°1   | Années 2007 à 2011 | 2 584,69 € |
| TOTAL..... |                    | 2 584,69 € |

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6541 – Fonction 01 du Budget Principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Député-Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint,

Bernard GIRAUD



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

TRÉSORERIE DE ROYAN

108 BD DE LATTRE DE TASSIGNY

17200 ROYAN

TÉLÉPHONE : 05 46 23 54 54

MÉL. : t017038@dgfip.finances.gouv.fr

**POUR NOUS JOINDRE**

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi  
8H30 12H-13H30 16H. Réception avec ou sans RDV

Affaire suivie par : Michèle LESENEY

Téléphone : 05 46 23 54 53

Télécopie : 05 46 05 53 57

Réf :

Royan , le vendredi 30 novembre 2012

Monsieur le Maire  
De la ville de Royan

**Objet** : Demande d'admission en non-valeurs de titres irrécouvrables au compte 654.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir admettre en non-valeur par mandat au compte 654 les sommes figurant sur l'état récapitulatif ci-joint.

Vous voudrez bien prévoir préalablement les crédits budgétaires nécessaires et faire cette décision par l'assemblée délibérante compétente.

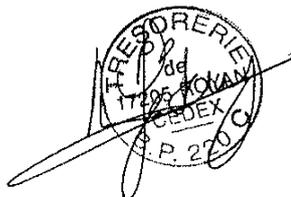
Toutes les poursuites diligentées à l'encontre des débiteurs listés se sont révélées négatives. Ces côtes sont aujourd'hui irrécouvrables.

Vous voudrez bien me tenir informé de la suite donnée à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Trésorier

HUBERT VIDAL



Présentation en non valeurs  
arrêtée à la date du 29/11/2012  
017038 TRES ROYAN  
20300 - ROYAN

Exercice 2012

Numéro de la liste 864661111

6 pièces présentes pour un total de 2 584,69

Catégories et Personne phy  
Personne phy

4 Pièces pour 2 359,69  
2 Pièces pour 225

Catégories de DIVERS

6 Pièces pour 2 584,69

Motifs de présence et de démarrage  
décédé et der  
Cloture insuffi

1 Pièces pour 45  
1 Pièces pour 191,69  
4 Pièces pour 2 348,00

Tranches de r inférieur strict  
Supérieur ou  
Supérieur ou  
Supérieur ou

1 Pièces pour 45  
3 Pièces pour 539,69  
2 Pièces pour 2 000,00  
0 Pièces pour 0

Exercice de P

2011 1 Pièces pour 45  
2010 1 Pièces pour 1 000,00  
2009 1 Pièces pour 180  
2008 2 Pièces pour 1 168,00  
2007 1 Pièces pour 191,69

Nature Juridique Exercice pièce Référence de N° ordre

Imputation bu Nom du redev Etab. Geo Montant res Motif de la pré Observations

|             |             |             |                       |         |  |                   |
|-------------|-------------|-------------|-----------------------|---------|--|-------------------|
| Inconnue    | 2007 T-1    | 1 5898--    | DOUMBOUYA KALIFA      | 191,69  | décédé et demande renseignement négati | Trop perçu sal.   |
| Inconnue    | 2008 T-1434 | 1 7788-01-  | SAINT MARTIN MIREILLI | 1000,00 | Cloture insuffisance actif sur RJLJ    | Affaire Le Nautik |
| Inconnue    | 2008 T-2094 | 1 73681-01- | LE BILBOQUET          | 168,00  | Cloture insuffisance actif sur RJLJ    | Emplois Public.   |
| Particulier | 2009 T-2198 | 1 73681-01- | LE BILBOQUET Nc       | 180,00  | Cloture insuffisance actif sur RJLJ    | idem.             |
| Inconnue    | 2010 T-377  | 1 7788-020- | SAINT MARTIN MIREILLI | 1000,00 | Cloture insuffisance actif sur RJLJ    | Affaire Le Nautik |

Rembt interv-  
Societe Cat  
dog

45,00 npai et demande renseign. Négative

2584,69

BERNET XAVIER Nc

TOTAL

1 7588-020-

2011 T-420

Particulier